



mushrooms.canada

# INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN AGRICULTURE: ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS SALARIALES EN PRODUCTION DE CHAMPIGNONS

Présenté à



G R O U P E  
**AGÈCO**

# OBJECTIFS DU MANDAT

---

- **Objectif principal**
  - Documenter les conditions salariales des employés embauchés dans le secteur des champignons
- **Plus précisément:**
  - Documenter les tendances en matière de salaires et de conditions salariales en agriculture
  - Obtenir des comparaisons et des références pour les employeurs
  - Connaître les salaires et autres conditions non-monétaires offertes aux travailleurs

# MÉTHODOLOGIE

---

- Enquête en ligne d'avril à juin 2017
  - Relances courriels et téléphoniques pour favoriser la participation
- Les participants ont été recrutés à partir de la liste des membres de Mushroom Canada ainsi qu'un collaborateur du CAHRC situé en Colombie-Britannique
- Phase II: Conditions salariales offertes aux cueilleurs

	Nombre d'entreprises
A accepté	16
A décliné	3
En absence prolongée	1
Mauvaises informations	2
Pas de réponses	12
<b>Total</b>	<b>34</b>

# Profil des entreprises

# PROFIL DES RÉPONDANTS

---

## Les 16 entreprises répondantes :

- Exploitent 25 sites
- Embauchent 2 917 travailleurs
  - 67 % de la main-d'œuvre totale embauchée par le secteur
- TET embauchés sur 9 des 16 entreprises
  - Surtout via le PTET – volet agricole
- 12 sur 16 ont leur siège social en Ontario

# TAILLE DES ENTREPRISES

---

- Répartition de la taille selon le nombre d'employés (incluant les TET)
  - La plupart se situent dans les tranches de 11-50 employés et plus de 100 employés

	Nombre n=16	%
1 à 10 employés	3	19%
11 à 50 employés	6	38%
51 à 100 employés	1	6%
Plus de 100 employés	6	38%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

# POSTES

---

- Quatre catégories proposées
  - **Gérant de production** : planification et mise en œuvre de la vision de l'entreprise, stratégie de production, gestion financière, prise de décisions.
  - **Superviseur /contremaître** : supervise les opérations et l'équipe d'ouvriers (réalise et coordonne les activités du site de production).
  - **Ouvrier agricole spécialisé** : niveau moyen à élevé d'expérience (cueilleur d'expérience, entretien des bâtiments, assistant au producteur, expéditeur).
  - **Manœuvre** : généralement un poste d'entrée (nouveau cueilleur, emballeur, préparation des sites de production, sanitation).
  - **5<sup>e</sup> poste distingué pour les cueilleurs – Nouvelle recherche**

# TRAVAILLEURS CANADIENS

- Représentent l'essentiel des employés (73 %)

	Nombre d'entreprises en embauchant n=16	Travailleurs canadiens			
		Total	Total - Plus de 30 h/semaine	Moyenne du nombre d'employés temps plein	Étendue du nombre d'employés
Gérant de production	15	180	180	12,0	1 - 137
Superviseurs	12	76	76	6,3	1 - 30
Ouvrier agricole spécialisé	15	529	297	19,8	1 - 241
Manoeuvre	15	1343	626	41,7	3 - 708
<b>Total --- Moyenne</b>		<b>2128</b>	<b>1179</b>		



# TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES (TET)

- Comptent pour 27 % des travailleurs embauchés
  - Mais représentent plus de la moitié (53 %) des manoeuvres du secteur
  - En moyenne sur les fermes qui les embauchent, il y a 2 TET pour chaque manoeuvre canadien

	Nombre d'entreprises embauchant des TET n=9	Travailleurs étrangers temporaires			
		Total	Total - Plus de 30 h/semaine	Moyenne du nombre d'employés temps plein	Étendue du nombre d'employés
Gérant de production	1	x	x	x	x
Superviseurs	3	12	12	4,0	1 - 9
Ouvrier agricole spécialisé	3	53	53	17,7	8 - 29
Manoeuvre	8	719	719	89,9	1 - 275
<b>Total --- Moyenne</b>		<b>X</b>	<b>X</b>		

Note: X = Moins de 3 répondants.

# POSTES VACANTS

---

- Enquête sur les postes vacants en production de champignons
  - 17 entreprises (nb d'employés = 2874)
  - Taux de vacance des producteurs canadiens de champignons est de 9,5 %
    - Taux de vacance de l'agriculture est de 7 %
    - Taux de vacance des abattoirs ruraux est de 9,3 %
  - 85 % des producteurs cherchent à embaucher des cueilleurs
    - Près de 40 % d'entre eux cherchent des superviseurs

# Salaires

# SALAIRE MINIMUM DES TRAVAILLEURS CANADIENS ET DES TET

- Réglementés à l'échelle provinciale
  - Le salaire horaire des TET est généralement supérieur au salaire minimum des travailleurs canadiens

	Salaire minimum (Travailleurs canadiens)	Salaires régulés de la liste nationale des secteurs agricoles (TET)	
		Manoeuvre	Ouvrier
\$/heure			
Colombie-Britannique	10,85	10,85	15,00
Alberta	12,20	13,00	18,00
Saskatchewan	10,72	11,73	18,00
Manitoba	11,00	11,73	16,00
Ontario	11,40	12,00	14,00
Quebec	11,25	11,25*	11,25*
Nouveau-Brunswick	11,00	13,00	13,79
Nouvelle-Écosse	10,85	11,76	12,00
Île-du-Prince-Édouard	11,25	13,00	13,00
Terre-Neuve et Labrador	10,75	11,00	13,00

\* Au Québec, règlementé par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

## FOURCHETTES SALARIALES (CANADIENS) – POSTES PEU QUALIFIÉS

---

- Les entreprises devaient indiquer le plus bas et le plus haut salaire payé, par position

	Minimum	Moyenne 3 plus faibles	Médiane	Moyenne 3 plus haut	Maximum
	\$/heure				
Manoeuvre (n=14)	10,65	11,15	13,25	20,60	28,00
Ouvrier agricole spécialisé (n=14)	10,65	11,27	15,00	28,00	28,00

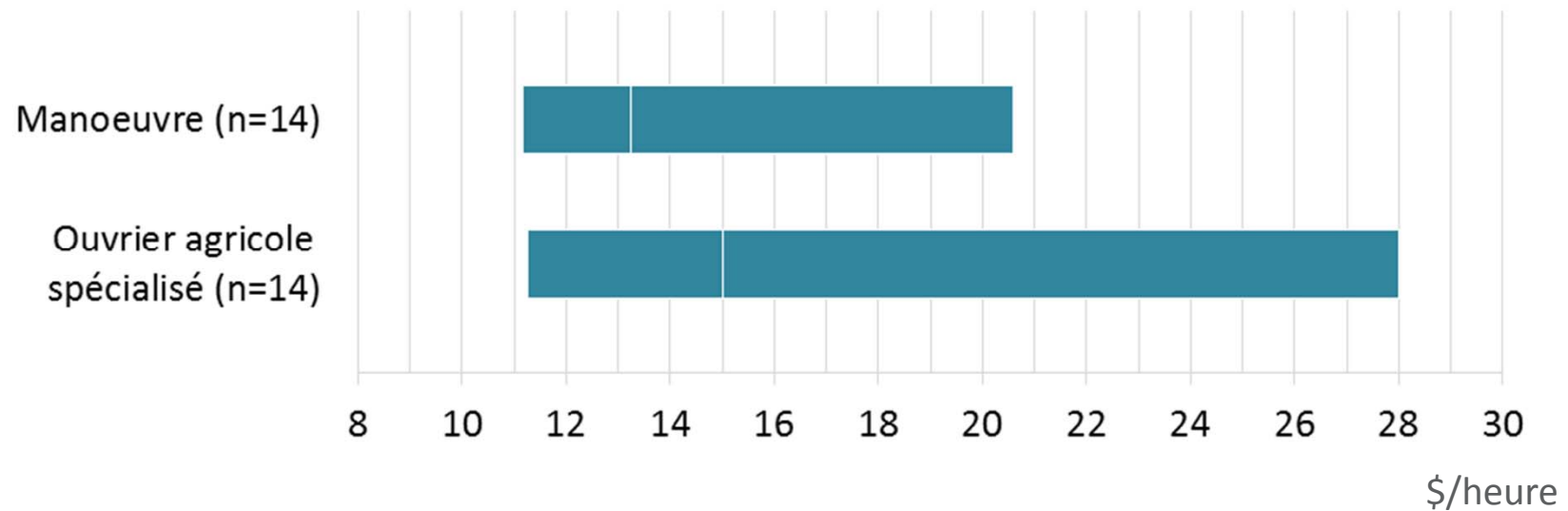
Note: La médiane rapportée est le médiane des salaires extrêmes (minimum et maximum) répertoriés dans chaque entreprise. Elle ne doit pas être interprétée comme étant la médiane des salaires reçus par les travailleurs de l'industrie ni la médiane des salaires médians offerts par les employeurs.

- Sur une base annuelle (40 h/semaine, 52 semaines): de 23 000 \$ à 43 000 \$ pour les manoeuvres
- Et de 23 500 \$ à 58 200 \$ pour les ouvriers spécialisés

## FOURCHETTES SALARIALES (CANADIENS) – POSTES PEU QUALIFIÉS

---

- Les entreprises devaient indiquer le plus bas et le plus haut salaire payé, par position



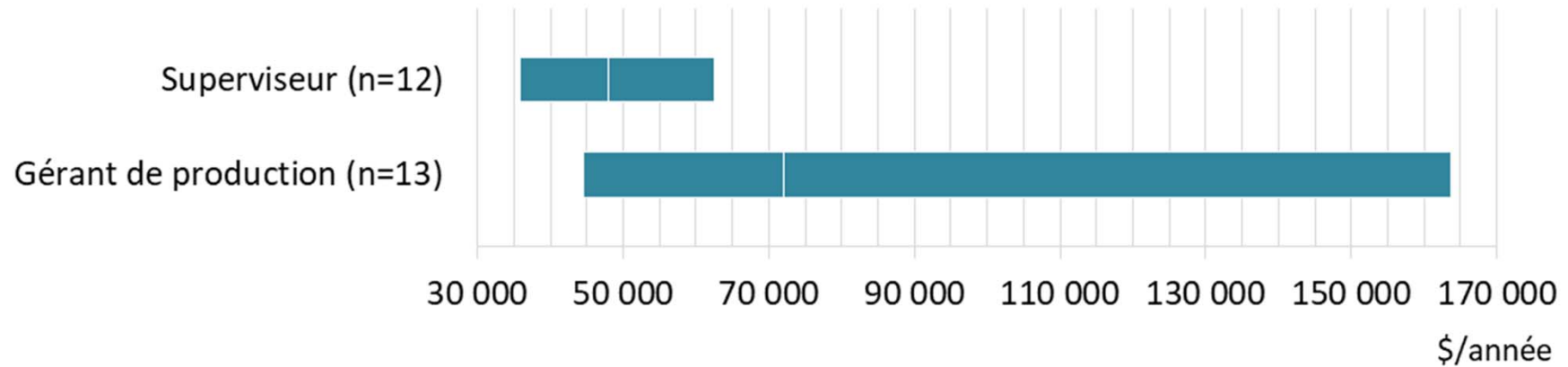
- Sur une base annuelle (40 h/semaine, 52 semaines): de 23 000 \$ à 43 000 \$ pour les manoeuvres
- Et de 23 500 \$ à 58 200 \$ pour les ouvriers spécialisés

## FOURCHETTES SALARIALES (CANADIENS) – POSTES QUALIFIÉS

- Distribution plus large des salaires les plus faibles et élevés des gérants de production

	Minimum	Moyenne 3 plus faibles	Médiane	Moyenne 3 plus haut	Maximum
	\$/an				
Superviseurs (n=12)	35 000	35 886	48 000	62 467	80 600
Gérant de production (n=13)	42 500	44 443	72 000	163 667	171 000

Note: La médiane rapportée est le médiane des salaires extrêmes (minimum et maximum) répertoriés dans chaque entreprise. Elle ne doit pas être interprétée comme étant la médiane des salaires reçus par les travailleurs de l'industrie ni la médiane des salaires médians offerts par les employeurs.



# PRIMES AU RENDEMENT

---

- La plupart des entreprises n'offrent pas de primes au rendement, sauf pour les cueilleurs.

## Cueilleurs peu expérimentés

- **Période d'apprentissage (la cueillette de champignons nécessite une longue période d'apprentissage!)**
- **Quel salaire les cueilleurs peu expérimentés reçoivent-ils:**
  - Salaire minimum (Canadiens)
  - Salaires régulés de la liste nationale des secteurs agricoles (TET)



# PRIMES AU RENDEMENT

---

## Cueilleurs expérimentés

- **Quel salaire les cueilleurs expérimentés reçoivent-ils: ?**
  - Conversion des primes au rendement en salaires pour les cueilleurs expérimentés: moyenne et étendue.
- Salaire à la pièce est une prime de performance progressive (commission)
  - Canadiens et TET reçoivent le même montant à la pièce
  - Permet aux travailleurs expérimentés de recevoir davantage que le salaire de base
  - Améliore la productivité des entreprises

# Avantages sociaux

# BÉNÉFICES NON-MONÉTAIRES (TRAVAILLEURS CANADIENS)

- Type de bénéfices (nb d'entreprise)

	Gérant de production n=15	Superviseurs n=12	Ouvrier agricole spécialisé n=15	Manoeuvre n=15
Assurance santé	10	11	8	6
Assurance-vie	10	10	8	6
Journées de maladies rémunérées	3	4	x	x
Hébergement	0	x	x	5
Conciliation travail-famille	x	x	x	x
Téléphone cellulaire pour usage personnel	8	x	x	0
Véhicule de fonction pour usage personnel	5	0	0	0
Aide au transport	x	x	4	7
Régime de retraite	5	5	4	4
Aucun	x	0	x	x

Note: x= moins de 3 répondants. Exclue les TET.

# AVANTAGES SOCIAUX

---

## Travailleurs canadiens

- Assurance vie et santé les plus souvent offertes aux superviseurs et gérants de production
- Transport et assurance santé offert aux travailleurs peu qualifiés
- Régimes de retraite offerts par le tiers des entreprises

## Travailleurs étrangers temporaires

- Les programmes de recrutement incluent des avantages obligatoires (logement, assurance santé, compensation du travailleur)
- De plus, l'aide au transport est généralement offerte

# Conclusion

## CONCLUSION

---

- Cette première enquête salariale dans l'industrie a permis de brosser un premier portrait du secteur des champignons
  - 16 entreprises participantes de tailles variées embauchant plus de 2000 travailleurs
  - Le recours aux TET est commun
    - Les salaires règlementés des TET sont supérieurs aux salaires des travailleurs canadiens équivalents
  - Les conditions salariales offertes aux travailleurs canadiens varient grandement mais sont supérieurs à ce qui était anticipé
  - Pour certains postes plus qualifiés, les avantages marginaux peuvent représenter un attrait
- Défi le plus important identifié:
  - À la recherche de davantage de travailleurs

Questions?



# RECHERCHE SUR LES POSTES VACANTS CHEZ LES PRODUCTEURS DE CHAMPIGNONS

---



- **NOUVELLE ÉTUDE!**

- 17 champignonnières
- Main-d'œuvre actuelle : 2874
- **Taux de postes vacants national chez les producteurs de champignons : 0.5 %**
- (CCRHA : Taux de postes vacants national de l'agriculture primaire : 7 %; taux de postes vacants dans les usines de transformation de la viande (abattoirs ruraux) : 9,3 %)
- **AUSSI**
- Le nombre d'années de rétention des travailleurs étrangers temporaires (TET) et des immigrants peut aller de deux à six ans
- Le poste de cueilleur de champignons est le plus en demande
- On a aussi besoin d'adjoints aux surveillants pour combler les postes vacants (non juste d'employés « peu qualifiés »)





# SALAIRES DES CUEILLEURS

---

- La collecte et la validation des données sur le salaire des cueilleurs de champignons est en cours (10 fermes)
- **Cueilleurs débutants**
- **-Phase de formation (la cueillette des champignons nécessite beaucoup de formation!)**
- **Combien gagnent les cueilleurs débutants :**
  - Salaire minimum (travailleurs canadiens)
  - Salaire de la Liste nationale du secteur agricole (TET / Volet agricole)
- **Cueilleurs d'expérience**
- **Combien gagnent les cueilleurs d'expérience ?**
- **Nous travaillons à la présentation des données sur les salaires des cueilleurs (salaire à la pièce) en information globale sur les salaires des cueilleurs d'expérience : moyenne et échelle**
- **Le salaire à la pièce consiste en une prime au rendement progressive (commission)**
  - Les travailleurs canadiens et les TET reçoivent une rémunération à la pièce
  - Permet au travailleur d'expérience de gagner davantage que le salaire minimum / salaire du Volet agricole
  - Contribue à la productivité des fermes et leur permet de demeurer viable

# SALAIRE DES CUEILLEURS

---

- **Pourquoi l'information sur les salaires des cueilleurs d'expérience est-elle difficile à obtenir :**
- Confidentialité
- La collecte des données sur la rémunération à la pièce s'intègre mal aux sondages en ligne
- La productivité de la main-d'œuvre varie selon les divers types de champignons
- La terminologie utilisée est très spécifique